



Union Nationale des Syndicats Autonomes
Santé et Sociaux Public et Privé

PARIS, le 27.05.2016

Françoise KALB
Secrétaire Nationale de l'UNSA Santé
Sociaux Public et Privé
B.P. N° 90023
75325 **PARIS CEDEX 07**

à Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires Sociales
et de la Santé
14 Avenue Duquesne
75007 **PARIS**

Objet : PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL POUR LE 3 JUIN 2016.

Madame la Ministre,

Nous avons l'honneur de déposer auprès de vous un préavis de grève national pour le 3 juin 2016 conformément aux articles L. 2512-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

Pour les agents soumis au service continu et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent le jour précité le préavis débute le 2 juin à 20 heures et s'achève le 4 juin à 8 heures. Nous attirons votre attention sur le fait que ce préavis est valable pour l'ensemble des personnels non médicaux des établissements relevant de la Fonction Publique Hospitalière.

La Fédération UNSA Santé et Sociaux avait pourtant essayé par le dialogue avec vos services, de faire progresser les conditions de travail et l'attractivité des métiers sous tension, de la rééducation.

- Confrontés au rejet des propositions de l'UNSA Santé et Sociaux destinées à améliorer les conditions d'exercice des professionnels de la rééducation car elles ne cadrent pas avec les arbitrages de Matignon et à une méthode de travail qui exclut la transmission préalable de documents préparatoires.

- Constatant ce jour encore l'absence de transmission d'un ordre du jour de la réunion prévue le 3 juin 2016.

- Refusant, après les avoir étudiées, les propositions du Gouvernement qui permettraient à certains fonctionnaires d'être titularisés sur un poste à temps non complet et d'exercer une activité lucrative complémentaire au motif que cette mesure serait une atteinte au statut de la Fonction Publique Hospitalière et une rupture d'équité entre fonctionnaires.

- Refusant au même motif le principe d'une prime qui ne concernerait que certains nouveaux fonctionnaires et rajoutant que le principe d'une prime ne peut être apprécié sans connaître la grille salariale qu'elle accompagne

L'UNSA Santé et Sociaux appelle à une journée de grève le 3 juin prochain afin d'obtenir l'ouverture dès ce jour des négociations promises sur la grille de rémunération des métiers de la rééducation de la Fonction Publique Hospitalière.

Nous vous remercions de bien vouloir prévenir les chefs d'établissement concernés afin qu'ils veillent au respect du droit de grève dans la Fonction Publique Hospitalière.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'UNSA Santé et Sociaux,
La Secrétaire Nationale,
Françoise KALB

Copie à Monsieur Dimiter PETROVITCH